


# Procédure file

Informations de base	
RSP - Résolutions d'actualité	2024/2695(RSP)
Procédure rejetée	
Objection conformément à l'article 112, paragraphes 2 et 3, au projet de décision d'exécution de la Commission portant modalités d'application de la directive (UE) 2019/904 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne le calcul, la vérification et la communication des données relatives à la teneur en plastique recyclé des bouteilles pour boissons en plastique à usage unique, abrogeant la décision d'exécution (UE) (D095411) de la Commission	
Sujet	
3.40.01 Industrie chimique, engrais, matières plastiques	
3.70.05 Pollution marine et côtière, pollution par les navires et les hydrocarbures	
3.70.12 Gestion des déchets, déchets ménagers, emballages, déchets industriels légers	

Acteurs principaux	
Parlement européen	
Commission européenne	DG de la Commission <a href="#">Environnement</a>
	Commissaire SINKEVIČIUS Virginijus

Événements clés			
24/04/2024	Résultat du vote au parlement		
24/04/2024	Décision du Parlement		
24/04/2024	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de procédure	2024/2695(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Résolution sur acte ou compétences d'exécution
Base juridique	Règlement du Parlement EP 115-p2
Étape de la procédure	Procédure rejetée
Dossier de la commission parlementaire	ENVI/9/15105

Portail de documentation				
Proposition de résolution		<a href="#">B9-0226/2024</a>	19/04/2024	EP

Transparence	
--------------	--

GEIER Jens	Membre	23/04/2024	Verband der Chemischen Industrie e.V.
------------	--------	------------	---------------------------------------